

MATINEES D'VEIL A LA PASSERELLE



Accueil régulier une matinée par semaine de 9 h à 12 h pour les enfants de 2 à 3 ans non scolarisés :

- le mardi et le vendredi de septembre 2022 à juin 2023,
- le lundi de janvier à juin 2023.

Accueil sur inscription préalable.

➡ *LA PASSERELLE, POURQUOI ?*

La passerelle propose aux enfants de la commune un espace adapté et des activités d'éveil spécifiques à leur âge.

C'est un lieu de socialisation où l'enfant découvre progressivement un rythme de groupe

Le personnel accompagne l'autonomie du jeune enfant et encourage son expression verbale.

La passerelle est un lieu de transition qui favorisera le passage en douceur vers l'école maternelle.

Des rencontres avec les écoles sont organisées dans l'année.

➔ *LE PERSONNEL*

L'accueil des enfants est assuré par deux professionnelles :

- Une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture.
-

➔ *COMMENT S'INSCRIRE ?*

Compléter la fiche de pré-inscription pour l'année scolaire 2022/2023 (possibilité d'interrompre le contrat avec un préavis de 15 jours),

Remettre cette fiche lors des permanences d'accueil au pôle ATOUT'AGE, les jours suivants :

● Mardi 15 Mars 2022 de 16 h 30 à 18 h

● Lundi 21 Mars 2022 de 15 h 30 à 18 h

● Mardi 29 Mars 2022 de 15 h 30 à 18 h

➔ *CRITERES D'ATTRIBUTION DES PLACES*

Les groupes étant limités à 14 places, une priorité sera donnée aux enfants les plus âgés. Toutes les réponses seront faites aux familles par courrier à la mi-juin 2022.

➔ *INSCRIPTION ET FACTURATION*

Une fois votre demande acceptée, les formalités d'inscription définitives se feront avant le 1er septembre 2022,

- ✓ au guichet famille pour le calcul du taux horaire,
- ✓ à la passerelle pour remplir ou mettre à jour la fiche individuelle de renseignements.

Toutes les heures de réservation seront facturées et dues par les parents (sauf maladie sur présentation d'un certificat médical à partir du 2^{ème} jour d'absence).



Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Marie BREUILLER

passerelle@treillieres.fr

07.86.27.74.91

ou

relais@treillieres.fr

02.40.94.52.59

AGENDA

Un temps de découverte des lieux pour les enfants sera proposé :

Le Mardi 6 Septembre 2022

(Les horaires seront précisés dans le courrier de réponse).

Reprise des matinées d'éveil à la Passerelle

Le Vendredi 9 Septembre 2022.

➔ **Fiche de pré-inscription à remettre à l'Espace Atout'Âge lors des permanences d'accueil les jours suivants :**

● **Mardi 15 Mars 2022 de 16 h 30 à 18 h**

● **Lundi 21 Mars 2022 de 15 h 30 à 18 h**

● **Mardi 29 Mars 2022 de 15 h 30 à 18 h**

Espace Atout'Âge
59 Bis Rue de la Mairie
44119 TREILLIERES



FICHE DE PRE-INSCRIPTION POUR LA PASSERELLE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom et prénom des parents de l'enfant :

Mère :

Père :

Adresse :

.....

 @

● Préférez-vous un accueil à la passerelle ?

le mardi de 9 h à 12 h

le vendredi de 9 h à 12 h

le lundi de 9 h à 12 h (*janvier à juin 2023*)

Indifférent

● Avez-vous déjà confié votre enfant (famille, multi-accueil, voisin ...) ?

oui non

● Votre enfant fréquente-t-il le multi-accueil de Treillières

oui non

● Votre enfant est-il confié à une assistante maternelle

● Scolarisation prévue

Nom de l'école :

Date de rentrée :